



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Décembre 2016 : augmentation saisonnière du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage augmenter de 0.3 point et passer à 5.0% à la fin du mois de décembre 2016. Cette hausse mensuelle est essentiellement liée à des facteurs saisonniers et concerne principalement les métiers de la construction.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud enregistre une hausse saisonnière en décembre 2016 et s'élève à 19'703, soit 1236 personnes de plus qu'à la fin du mois de novembre 2016 (+6.7%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit la même tendance pour un total de 27'411 personnes (+3.6%).

Au cours du mois de décembre 2016, les ORP vaudois ont inscrit 3439 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2487 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 1'698, en progression de 30.9% par rapport au mois de décembre 2015.

Comme chaque année à cette période, l'augmentation du taux de chômage s'explique principalement par le ralentissement des activités liées à la construction : « maçons, peintres, monteurs électriciens » et « autres métiers du bâtiment » totalisent 785 chômeurs supplémentaires en un mois.

Sur le plan régional, seul le district de Morges garde le même taux de chômage que le mois précédent, tous les autres enregistrant une augmentation. Avec 0.6 point de plus, le district d'Aigle subit la plus forte hausse et atteint 5.9%. Le district de Nyon connaît la hausse de taux la plus modérée avec 0.1 point, se fixant à 4.0%.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2468, en hausse de 40 personnes en un mois (+1.6%) et de 62 personnes sur un an (+2.6%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.3%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 63% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 janvier 2017

DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage